



DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU 03 OCTOBRE 2025

La liste des délibérations, qui remplace le compte rendu des séances du Conseil Syndical à compter du 1^{er} juillet 2022, a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.

*Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la **liste des délibérations**, examinées par le Conseil Syndical, doit être affichée et publiée sur le site internet, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Syndical.*

*En application de l'article L.5211-40-2 du CGCT, **les conseillers municipaux des communes membres d'un EPCI qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.***

Membres en exercice : 08

Présents : 08

Votants : 08

Le trois Octobre Deux Mille Vingt-Cinq, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne, dûment convoqué s'est réuni Salle des Fêtes de SAINT-SOZY sous la Présidence de Jean Luc LABORIE, Président du SMECMVD.

PRESENTS : Jacques BOULONNE (CONDAT), Jean Luc LABORIE (CUZANCE), Guy FLOIRAC (CREYSSE), Arnaud RICOU (GIGNAC), Didier DELBREIL (LACHAPELLE AUZAC), Christian DAURAT (LE VIGNON EN QUERCY), Michel LEVET (MARTEL), Guy GIMEL (STRENQUELS).

Représenté :

ABSENT / EXCUSE :

Secrétaire de séance : Didier DELBREIL

Date de la convocation : 26/09/2025

Décision Modificative N°2 : Remboursement redevance AEAG à la Commune de LACHAPELLE-AUZAC - DE AC 2025 021

VOTES	Pour	08	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

Approuvée à l'unanimité des membres.

Admission en non valeur - DE AC 2025 022

VOTES	Pour	08	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

Approuvée à l'unanimité des membres.

Liste des Délibérations du Conseil Syndical Assainissement Collectif du 03 Octobre 2025
Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024 - CREYSSE - DE AC 2025 023

VOTES	Pour	08	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

Approuvée à l'unanimité des membres.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024 - CUZANCE - DE AC 2025 024

VOTES	Pour	08	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

Approuvée à l'unanimité des membres.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024 - GIGNAC - DE AC 2025 025

VOTES	Pour	08	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

Approuvée à l'unanimité des membres.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024 - LACHAPELLE AUZAC - DE AC 2025 026

VOTES	Pour	08	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

Approuvée à l'unanimité des membres.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024 - MARTEL - DE AC 2025 027

VOTES	Pour	08	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

Approuvée à l'unanimité des membres.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024 - Cazillac LE VIGNON EN QUERCY - DE AC 2025 028

VOTES	Pour	08	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

Approuvée à l'unanimité des membres.

**ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF 2024 - TOURMENTE - DE AC 2025 029**

VOTES	Pour	08	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	----	--------	---	-------------	---	---------------	---

Approuvée à l'unanimité des membres.

Le Secrétaire de séance,

Didier DELBREIL

Le Président,

Jean-Luc LABORIE